



# MENUISIER DE BATIMENT ET D'AGENCEMENT

## BM BREVET DE MAÎTRISE

n° RNCP - 34613

### CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le BM est un titre de niveau 5 (Bac+2) destiné aux professionnels déjà qualifiés dans leur métier, souhaitant viser l'excellence artisanale et se préparer aux missions d'encadrement et de direction d'entreprise artisanale. Ce cursus permet de prétendre au titre de Maître Artisan.

### OBJECTIFS

- ✓ Acquérir des techniques métier à haute valeur ajoutée
- ✓ Conduire son projet entrepreneurial, promouvoir et pérenniser son activité
- ✓ Définir son offre commerciale, la politique tarifaire et la stratégie de communication associées
- ✓ Développer des outils supports à la gestion financière de son activité
- ✓ Gérer ses ressources humaines, alternants compris, en capitalisant sur ses collaborateurs et le développement de leurs compétences

### DURÉE DE LA FORMATION - DÉLAI

581h  
L'ensemble des modules se déroulent en moyenne sur 24 mois. Le délai d'accès moyen à la formation est fonction de la situation propre à chaque stagiaire.

### TARIF

14 525 € net de taxes  
Prise en charge et financement personnalisés et adaptés à la situation professionnelle du stagiaire  
Formation éligible au CPF

### MODALITÉS DE LA FORMATION

- Cette formation est accessible en :
- Formation Continue (par module ou en totalité)
  - VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

### MODALITÉS DE VALIDATION

- Les épreuves d'examens comportent :
- **Modules généraux :**
    - des contrôles continus et terminaux écrits / oraux
- Le candidat devra obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves des 6 modules généraux
- **Module professionnel :**
    - présentation du projet de la pièce de maîtrise avec soutenance (notes éliminatoires)
    - gestion de production en contrôles continus (notes éliminatoires)
    - des contrôles terminaux écrits (notes éliminatoires)
    - des épreuves de production (notes éliminatoires)
- Le candidat devra obtenir une note égale ou supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves, sans note éliminatoire

### PUBLIC ET CONDITIONS D'ACCÈS

Chef d'entreprise - Créateur/repreneur - Salarié - Demandeur d'emploi

#### Prérequis :

- Etre titulaire d'un diplôme/titre de niveau 4 en menuiserie, ébénisterie, construction d'escalier, sculpteur sur bois, **OU**
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau 3 avec 5 ans d'expérience professionnelle dans l'activité (hors temps d'apprentissage) et satisfaisant à un entretien de positionnement

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

### LIEUX ET DATES

#### Lieux :

CMA Colmar ou CMA Schiltigheim (modules généraux) CFA Bernard Stalter à Eschau (module professionnel)

#### Dates :

Possibilité d'intégrer le cursus en cours d'année  
Calendrier disponible auprès des Conseillères de Formation

### CONTACTS

#### CONSEILLER(E)S DE FORMATION

##### Schiltigheim :

Bastien BARBERIO 03 88 19 79 18  
[bbarberio@cm-alsace.fr](mailto:bbarberio@cm-alsace.fr)

##### Colmar : Mattéo VERDERAME

03 89 20 84 56  
[mverderame@cm-alsace.fr](mailto:mverderame@cm-alsace.fr)

##### Mulhouse :

Agnès LUSTENBERGER 03 89 46 89 11  
[alustenberger@cm-alsace.fr](mailto:alustenberger@cm-alsace.fr)

#### REFERENT(E) HANDICAP

##### Alsace :

Gabrielle PIGEARD 03 89 46 89 75  
[gpigeard@cm-alsace.fr](mailto:gpigeard@cm-alsace.fr)

Taux de réussite

**66,7%**



[www.cm-alsace.fr](http://www.cm-alsace.fr)

 [www.facebook.com/CMAAlsace/](https://www.facebook.com/CMAAlsace/)  
 [www.instagram.com/cm\\_alsace/](https://www.instagram.com/cm_alsace/)



### PROGRAMME

#### MODULE PROFESSIONNEL (252 h)

##### Concevoir un ouvrage de menuiserie et/ou d'agencement

- Analyser et interpréter la demande du client en réalisant une étude de faisabilité technique et esthétique
- Concevoir techniquement l'ouvrage en l'illustrant au moyen d'outils numériques ou traditionnels, en réalisant le métré de l'ouvrage
- Réaliser un ou des devis sur les différentes alternatives de l'ouvrage
- Formaliser des dossiers de réponses aux appels d'offre de marché publics ou privés dans le respect des procédures en vigueur

##### Fabriquer un ouvrage de menuiserie et/ou d'agencement complexe

- Fabriquer un ouvrage complexe comportant des difficultés techniques
- Assembler les pièces conformément au plan afin de pouvoir installer l'ouvrage dans son lieu de destination

##### Organiser et optimiser la production de pièces de menuiserie unitaires ou sérielles

- Définir un process de fabrication unitaire ou sérielle en mettant en place des matériaux en fonction de la destination de la réalisation et en conformité avec les normes applicables à la profession
- Rédiger l'offre de prix en établissant l'ordre de fabrication à partir des données du devis, des fiches matières, des machines numériques et traditionnelles et des compétences au sein de l'entreprise
- Organiser la collaboration et l'interface avec d'autres corps d'état sur le chantier en prenant en compte les impératifs de production et la demande du donneur d'ordre
- Lancer la fabrication d'une réalisation sérielle sans omettre au préalable d'étudier la compétitivité du matériel
- Mettre en œuvre une démarche d'amélioration continue en identifiant les points de contrôle de la production et les étapes de la démarche qualité

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation effectuée en présentiel
- Formation appliquée en atelier par une pédagogie par objectifs intermédiaires et opérationnels
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, constitution de dossiers (individuels ou collectifs), exposés, outils ludiques (simulations, jeux de rôle, vidéo...)

#### MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluations formatives effectuées durant toute la durée de la formation au moyen de :
  - quizz, QCM...
  - exercices pratiques
  - contrôles continus
- Évaluation sommative : épreuves de production

#### INTERVENANTS

L'équipe pédagogique est constituée de formateurs diplômés dans les disciplines enseignées et des formateurs Métier confirmés et qualifiés, dont un MOF (Meilleurs Ouvriers de France)

#### MODULES GÉNÉRAUX (329 h)

##### Créer et développer une entreprise artisanale (49h)

- Créer et promouvoir une entreprise artisanale
- Superviser le respect de la réglementation d'activité en termes de technologie, d'hygiène et de sécurité au sein de l'entreprise artisanale par les équipes

##### Commercialiser l'offre de prestations, produits et / ou services d'une entreprise artisanale (98h)

- Définir l'offre commerciale d'une entreprise artisanale
- Définir la politique tarifaire applicable aux prestations, produits et / ou services d'une entreprise artisanale
- Conseiller dans le cadre de la vente de prestations, produits et / ou services
- Superviser la mise en place des produits à la vente
- Concevoir des outils et des vecteurs de communication destinés aux particuliers et aux professionnels (prospection, notoriété...)

##### Gérer économiquement et piloter l'activité d'une entreprise artisanale (84h)

- Élaborer un plan de financement à destination des partenaires extérieurs (banquier, société de cautionnement mutuel...), en diversifiant les sources de financements et en justifiant chacun des postes et la stratégie d'une entreprise artisanale au moyen des comptes de résultats et des bilans sur les derniers exercices, afin de mener un projet intra-entrepreneurial viable
- Évaluer de façon continue la santé d'une entreprise artisanale, en se référant aux moyennes professionnelles du secteur, en établissant pour chaque prestation, produit et / ou service, le seuil de rentabilité pour l'entreprise artisanale, en contrôlant la valeur des stocks et sa rotation, en négociant les délais fournisseurs, et en apportant les correctifs nécessaires, afin de s'assurer la viabilité de la structure

##### Gérer les ressources humaines d'une entreprise artisanale (42h)

- Recruter les salariés et apprentis d'une entreprise artisanale
- Superviser l'organisation du travail au sein d'une entreprise artisanale
- Organiser le développement des compétences des salariés d'une entreprise artisanale

##### Recruter et former un alternant (56h)

#### ÉQUIPEMENT TECHNIQUE

Moyens mis à disposition des apprenants dédiés à la formation :

- Locaux aux normes, surfaces dédiées
- Matériel et équipement des plateaux techniques (qualité de l'outillage, parc machine de pointe, renouvellement)
- Parc informatique (pc, vidéoprojecteurs, accès à internet...)
- Centre de documentation & espace de travail



Crédit photo : Yves Trotzler © et Gettyimages-1147351892

[Conditions générales de vente](#)



**cm-alsace.fr et services.cm-alsace.fr**  
Suivez aussi notre actu sur **instagram** et **facebook**